



Jacques Monclar et David Cozette (Sport+)

### 5 ANS DE PLUS AVEC SPORT+

# LA PRO A RESTE SUR CANAL

Alors qu'elle avait annoncé chercher un nouveau diffuseur ces derniers mois, la Ligne Nationale de Basket a finalement décidé de rempiler avec le groupe Canal+ jusqu'en 2017.

Elle avait jusqu'à samedi dernier pour dénoncer la dernière année de son contrat la liant au groupe Canal+ mais, finalement, la LNB a conclu lundi dernier un nouvel accord avec le diffuseur crypté, qui reste donc détenteur des droits du basket français jusqu'à 2017. Ce nouvel accord, qui englobe également la FFBB et donc les matches de l'équipe de France, s'accompagne d'une revalorisation des droits télévisuels à hauteur de 50% puisque, si la ligue va continuer de toucher 4 millions d'euros sur la saison 2012-13, elle recevra 6 millions par an les quatre années suivantes, pour un total de 30 millions d'euros assortis de quelques prestations marketing.

« Le professionnalisme des équipes du Groupe Canal+, qui n'est pas à démontrer, est une garantie de la qualité du traitement de notre sport, et l'engagement du Groupe Canal+ va nous permettre de planifier avec sérénité et constance nos actions de développement », se félicitait le président de la ligue, Alain Béral, dans un communiqué publié juste après la signature du nouveau contrat. « Je suis très satisfait de voir que nos efforts depuis le début de la saison, couronnés de bons résultats, ont contribué à intéresser notre diffuseur historique qui s'engage fortement auprès de nous. »

#### 12 matches en clair par an

D'après le nouveau contrat, Sport+ s'engage à diffuser deux matches par journée de championnat

de Pro A ainsi qu'une rencontre par journée de playoffs. La chaîne diffusera également la Semaine des As en intégralité et les finales Pro A et Pro B. Par ailleurs, l'accord comprend un décrochage hors groupe Canal+ de 12 matches annuels (sur France 3 Régions d'après L'Équipe) et la diffusion des finales masculine et féminine de la Coupe de France. Le groupe Canal+ s'engage en outre à créer un magazine hebdomadaire autour de la Pro A – un

souhait qu'Alain Béral avait déjà maintes fois répété – et devrait ajouter un volet basket français à son émission Canal NBA et à ses différents flashes infos sur Infosport et i>télé.

Une offre télévisuelle visiblement complète même si on peut s'interroger sur le timing

de la signature de ce nouveau contrat. En effet, celui-ci intervient trois jours avant la disparition de Sport+ des différents FAI (fournisseur d'accès Internet), la chaîne redevenant propriété exclusive du bouquet CanalSat à compter d'aujourd'hui. De plus, la ligue avait la possibilité d'attendre la fin du précédent contrat, à l'issue de la saison 2012-13, pour tester le marché. Un marché télévisuel sportif qui, avec l'apparition d'Al-Jazeera sur le réseau français et le passage de L'Équipe TV sur la TNT, aurait peut-être pu se montrer davantage concurrentiel qu'aujourd'hui. ■

Florent de LAMBERTERIE